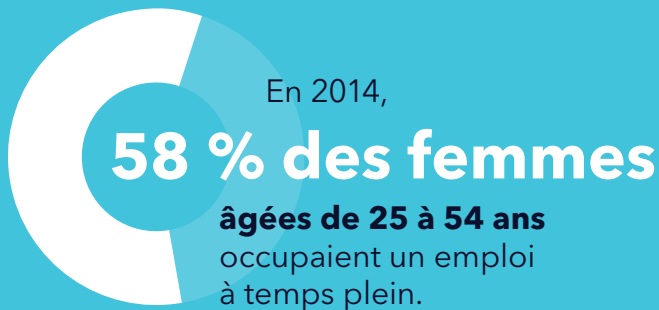


Responsabilités familiales et conciliation travail-vie personnelle



Les femmes passent deux fois plus de temps que les hommes à s'occuper d'enfants sans rémunération (50,1 heures par rapport à 24,4 heures par semaine en moyenne).

Les femmes consacrent plus de temps aux travaux ménagers que les hommes (13,8 heures par rapport à 8,3 heures par semaine).

Près de six aidants naturels auprès des aînés sur dix (57 %) sont des femmes.



Mesures pour améliorer la conciliation travail-vie personnelle des employés :

- Encourager les congés de paternité pour aider les femmes à réduire leurs congés parentaux et à réintégrer plus rapidement le marché du travail.
- Les régimes de travail flexibles facilitent la conciliation travail rémunéré et non rémunéré pour les parents.
- Offrir des services de garde subventionnés ou sur place pour améliorer le maintien en poste des employés ayant des responsabilités d'aidant.
- Redéfinir les tâches, par exemple la semaine de quatre jours, pour aider les employées à prendre les heures supplémentaires dont elles ont besoin pour s'occuper des personnes à leur charge tout en demeurant sur un pied d'égalité avec leurs collègues de travail.
- Encourager le changement des normes culturelles en prêtant attention à la division sexospécifique du travail cognitif, comme la planification des repas et la planification des visites chez le médecin, qui se produit dans la plupart des ménages hétérosexuels.

Voir ce résumé sur notre site web :
<https://www.gendereconomy.org/care-responsibilities-and-work-life-balance/>

Ce résumé de recherche est financé par le Programme du travail du gouvernement du Canada. Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Les illustrations sont réalisées par Freepik
© Institute for Gender and the Economy